

# CAP PEINTRE AUTOMOBILE

Métallisée, vernie, nacrée ou opaque, la peinture valorise la voiture. Équipé d'une combinaison de protection et de chaussures de sécurité, protégé par un masque et des lunettes, le peintre opère dans l'atelier ou dans la cabine de peinture. Le peintre intervient après le carrossier qui a effectué les soudures. Suivant l'état de la carrosserie, il décape, ponce à sec, applique du mastic ou de l'enduit, protège la surface par un traitement anticorrosion. Dans la cabine de peinture, il applique la peinture avec un pistolet. Ce métier demande des qualités de rigueur et de minutie, un sens de l'esthétique développé. Une peinture réussie et une finition parfaite se testent au doigt et à l'oeil !

## QUALITÉS REQUISES

- Qualités de rigueur et de minutie
- Sens esthétique, bonne vision des couleurs
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Être capable de travailler à un rythme soutenu
- Être en bonne condition physique
- Initiative et autonomie, faire preuve de méthode et de réflexion

## COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- Réparer** en état les éléments en matériaux composite en plastiques.
- Préparer et réaliser la mise en peinture du véhicule** : nettoyage, dégraissage et marouflage du véhicule, réalisation et vérification de la teinte, application de la teinte et du vernis, réalisation des raccords, séchage, étuvage.
- Préparer le véhicule pour la livraison** : pose des éléments de finition, nettoyage, lavage du véhicule.
- Travailler** en relation avec sa hiérarchie, les experts, les clients et les utilisateurs en interne comme en externe.

## RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
<b>1<sup>re</sup> année</b>	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
<b>2<sup>e</sup> année</b>	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
<b>3<sup>e</sup> année</b>	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein.  
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>  
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

Selon l'article D6222-30 du Code du Travail «Lorsqu'un contrat d'apprentissage est conclu pour une durée inférieure ou égale à un an pour préparer un diplôme ou un titre de même niveau que celui précédemment obtenu, lorsque la nouvelle qualification recherchée est en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou du titre précédemment obtenu, une majoration de 15 points est appliquée à la rémunération prévue à l'article D. 6222-26.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP Peintre automobile peut exercer son activité chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau, dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents), chez un mécanicien réparateur automobile, ou dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité. Il peut aussi trouver un emploi dans un atelier de réparation rapide de carrosseries ou dans un atelier de carrosserie industrielle. Après quelques années d'expérience, il peut devenir chef d'équipe ou responsable d'unité. Il peut exercer son métier sur tous types de carrosserie : voiture, moto, aéronautique, ferroviaire, maritime, construction métallique.

### Métiers accessibles :

- Peintre en carrosserie
- Peintre anticorrosion
- Opérateur-trice en peinture

- Durée de la formation** : 1 an
- Niveau terminal d'études** : CAP
- Nature du diplôme** : National - Niveau 3
- Code diplôme** : 500-25441 • **Code RNCP** : 37540
- Date d'enregistrement de la certification** : 27/04/2023
- Certificateur** : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- Formation diplômante par apprentissage**
- Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti et l'entreprise  
Financement par l'OPCO de l'employeur : le coût de la formation est corrélié au montant de prise en charge de l'OPCO, compris entre 5873€ et 6505€
- Nombre d'heures de la formation** : 448

## PRÉREQUIS

Pour entrer en CAP Peintre automobile et obtenir son diplôme en 1 an, il est demandé d'être titulaire d'un CAP Carrossier automobile

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Afin que votre candidature puisse être étudiée, nous vous demandons de vous préinscrire en suivant le lien <https://fondation-donbosco.ymag.cloud/index.php/preinscription/>. En fonction du dossier, un entretien sera organisé, en moyenne un mois après dépôt du dossier, en présence du ou des responsables légaux, afin de mieux connaître le/la postulant.e, son projet de vie, et de présenter la formation et l'établissement. L'inscription sera validée dans l'espace CFA et vous recevrez un courrier vous informant de la décision prise dans un délai d'un mois ouvrable.

## PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Dans la limite de 35 ans révolus dans les cas suivants :

- Apprenti signant un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire

Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

- Apprenti reconnu travailleur handicapé
- Apprenti envisageant de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme
- Apprenti inscrit en tant que sportif de haut niveau
- Apprenti n'ayant pas obtenu son diplôme et concluant un nouveau contrat avec un autre employeur pour se présenter de nouveau à l'examen

*L'accès est également possible dès l'âge de 15 ans révolus à la condition d'avoir achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire et être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription à la formation.*

*Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.*

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique dédié. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BAC PRO Carrossier Peintre Automobile**
- BAC PRO Construction et aménagement de véhicules**



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche FORMATION V.03.2025

### INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : [www.donbosconice.eu](http://www.donbosconice.eu)

### AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact : [referent-handicap@donbosconice.eu](mailto:referent-handicap@donbosconice.eu)

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

### RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (9,16 € le repas pour l'année scolaire 2025-2026). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

### HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

### ACCÈS

**Tram** : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn

**SNCF** : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn

CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap : [referent-handicap@donbosconice.eu](mailto:referent-handicap@donbosconice.eu)



**Contact** : Inès PRIETO - Directrice des Etudes

Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) [i.prieto@donbosconice.eu](mailto:i.prieto@donbosconice.eu)

**UAI** : 0062093 T - **Siret** : 304 265 390 00019 - **NAF** : 85.31 Z

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### DOMAINES PROFESSIONNELS

1 AN  
DE FORMATION

Intervention et réparation sur élément	112h
Préparation et application des peintures	336h

### MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance de 2 jours par semaine en formation et 3 jours par semaine en entreprise, le tout sur 28 semaines

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/24056/456562>

### MOYENS MIS À DISPOSITION

#### Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier : Les apprentis ont à leur disposition dans l'atelier les équipements suivants : Laboratoire de peinture équipée d'un logiciel de colorimétrie, cabine sèche, petit outillage spécialisé pour les travaux de peinture, matériel électroportatif...
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

#### Équipes pédagogiques, administrative et de vie scolaire

- Formateurs et formatrices expert-es dans le domaine professionnel enseigné et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Directrice des études
- Référentes handicap et mobilité internationale
- Équipe administrative

**EXAMEN** L'apprenti-e est évalué-e tout au long de l'année et parfois en fin d'année. Pour réussir son examen, il faut obtenir la moyenne. Il comporte 2 épreuves obligatoires. À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidat-es titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensé-es d'une partie des unités. À l'issue de sa formation, le/la candidat-e passe l'ensemble des épreuves constituant le diplôme lors d'une même session.

Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves. Vous êtes invité à prendre conseil auprès du centre de formation avant de déposer votre demande d'inscription.

### ÉVALUATION ET CERTIFICATION

**ÉVALUATION** Dans chaque discipline, l'apprenti-e est évalué-e tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme YPAREO. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti-e.

#### ÉPREUVE

**EPI** Intervention et réparation sur élément

**EP2** Préparation et application des peintures  
Dont projet

#### MODE

CCF

CCF

CCF